Compagnie des Archers des Albères

La Compagnie des Archers des Albères organise le 26 février 2022 après midi, sur ses parcours de Sorède un :

Challenge découverte nature spécial jeunes

Pour vous permettre de préparer vos jeunes à cette compétition, veuillez trouver ci-joint le

Règlement du challenge

- > Catégories pouvant participer : <u>poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors</u>. Attention pour les poussins, nous demandons qu'ils soient accompagnés d'encadrants du club en nombre suffisant.
- ➤ 1 seul <u>Parcours de 12 cibles</u> : 2 grands gibiers, 2 birdy, 4 petits gibiers et 4 moyens gibiers.
- ➤ Départ en <u>peloton de 4</u> jeunes qui ne pourront pas être tous du même club, au moins 2 clubs par peloton (avec ajustement pour le dernier peloton à 2, 3 ou 5 jeunes si nécessaire). Les poussins seront organisés en pelotons spécifiques avec 1 encadrant de club et un autre adulte.
- > Tir d'un <u>seul piquet</u> (blanc) à des distances inférieures à ce qui se pratique dans un nature normal. Aucune cible à plus de 21 m. Le but est que les jeunes se fassent plaisir en découvrant cette discipline. Les distances ne seront pas connues des archers.
- > Volées de <u>2 flèches.</u>
- ➤ Les flèches doivent être <u>baguées</u> (comme en nature normal : 1 bague 1^{ère} flèche, 2 bagues 2^{ème} flèche) pour comptage des points comme dans un nature normal : 1^{ère} flèche comptant plus de points que la 2^{ème}.
- > Le classement sera uniquement individuel.
- Les pelotons devront être accompagnés par un adulte (2 pour les pelotons poussins). Essayer de prévoir si possible des accompagnateurs à l'avance qui sachent compter les points en nature. Mais nous donnerons au départ aux accompagnateurs une fiches d'explication du comptage.
- > Pas de tenue club exigée pour le tir mais obligatoire pour le podium.
- > Il faudra être bien chaussé et peut être bien couvert.

Voilà, pour l'essentiel. Si toutefois vous avez des questions complémentaires à poser vous pouvez nous contacter par mail : archersdesalbères@gmail.com

Le mandat officiel arrivera courant du mois de février!

Stéphane Goupil

Président des Archers des Albères